

Rapport d'activités 2018

Innovater

Réfléchir

échanger

Proposer



Panorama



Vie des instances

Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis à de nombreuses reprises au cours de l'année 2018.

	Nombre de réunions
Conseil d'Administration	6
Bureau	3
Assemblée Générale	1
Nombre total de réunions sur l'année	25

Lors des réunions du Conseil d'Administration les sujets traités ont concerné :

- Actualités, réunions et sollicitations extérieures
- La vie de la structure : budget, personnels
- Les activités en cours, avec le suivi des travaux

L'année 2018 a été une année particulière puisque les ressources financières ne permettaient plus de poursuivre l'activité, à court-moyen terme. Aussi, en lien avec la Communauté de Communes, le Conseil de Développement a fait le choix de licencier les deux salariés. L'animatrice a été reprise par la Communauté de Communes, pour assurer sur une partie de son temps, la continuité du travail d'animation de l'instance.

Veille et communication

Le Conseil de Développement est un réseau d'acteurs locaux, aussi pour le faire vivre la dimension communication a pris une place de plus en plus importante au fil des années.

La présence numérique

Un site internet, renouvelé en 2018 avec nouveau nom de domaine :

www.cd-chateaubriant-derval.fr

Ce site permet de valoriser tous les documents liés aux travaux du Conseil de Développement et actualités.

Un profil facebook, qui relaie les actualités du Conseil de Développement mais permet aussi de suivre les actualités que relaient les autres Conseils de Développement « amis » à travers la France.

<https://www.facebook.com/conseildededeveloppement.chateaubriantderval.7>

Un Scoop-it

Cet outil de veille permet d'épingler des articles de fonds sur des sujets en lien avec les évolutions sociétales, mais aussi l'aménagement et le développement territorial. Cela permet aux membres de se nourrir de sujets très divers, dans la perspective de nouveaux travaux ou sur ceux en cours.

<https://www.scoop.it/topic/conseil-de-developpement-chateaubriant-derval>

Expérimentation nouveau support : un film d'animation

Pour restituer la démarche du groupe « santé », une expérimentation a été menée avec la valorisation du travail sur un support vidéo à partir du site internet de création <https://www.powtoon.com> et la mise en ligne sur youtube, avec un partage facebook.

https://www.youtube.com/watch?v=w_cPnhfW9XY&feature=em-share_video_user&fbclid=IwAR2RoKEb52m1iQI10uMotPpI9vKSXYAsQusn5nSn_-jDv4XGsHxz7DvON1o

Groupe « communication » : Réflexion sur les supports « évènementiels »

Le groupe « communication » s'est réuni pour réfléchir avec l'appui d'une agence de communication à la conception d'un support enrouleur pour avoir un visuel, facilement utilisable lors des différentes manifestations ou évènements auquel il participe.



Forums des associations

Comme les autres années, le Conseil de Développement était présent sur les forums des associations de Derval et de Châteaubriant début septembre 2018. Cela contribue à faire

connaître l'instance et à nouer de nouveaux contacts.

Groupe de travail « mobilités »

Temps forts 2018



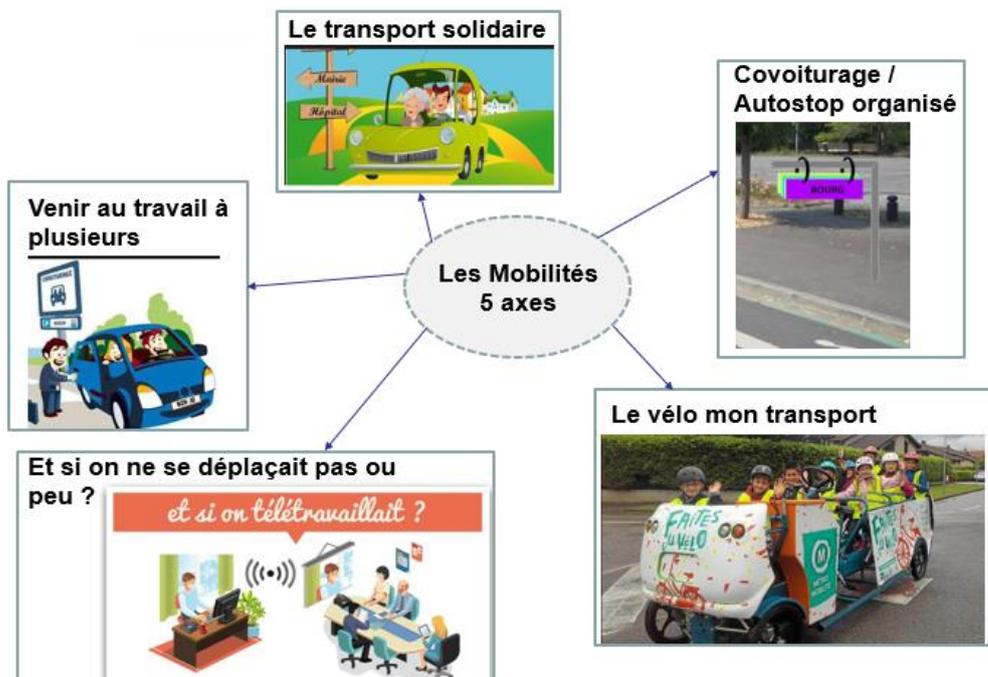
1er temps fort : Présentation de notre travail sur les mobilités, avec un focus particulier sur les mobilités du personnel des entreprises du zone industrielle ou commerciale afin d'élargir les possibilités de covoiturage. Suite à cette présentation nous étions présents lors de la 1ère édition de la soirée UNPACTE avec la présentation d'une petite vidéo sur les mobilités

2ème temps fort : Un café débat sur le transport solidaire avec l'intervention du RAP ainsi que l'association solidaire de Petit Mars et la présentation du transport solidaire collectif. Cet après-midi avec pour objectifs de faire connaître le transport solidaire et de faire naître des envies de réaliser ce type de transport sur d'autres secteurs de la Communauté de Communes.



Tout au long de l'année le groupe a fait un travail de Benchmark sur ce sujet en France et à l'étranger et nous avons diffusé toutes ces informations récupérées, sur le Facebook ainsi que sur le Scoop it du Conseil de Développement.

Une approche de la Mobilité en 5 axes



De tout ce travail, de toutes ces idées, nous avons tiré **des préconisations** qui devraient permettre l'émergence de solutions citoyennes de mobilités ainsi que les conditions de leur réussite.

1. Faire connaître les solutions existantes

- Auprès des associations qui pourraient être porteuses de ces solutions
 - Ex : transport solidaire, vélobus
- Auprès des collectivités locales qui pourraient aider des associations
 - Ex : Autostop organisé
- Auprès des habitants du territoire
 - Ex : voiture en autopartage

2. Identifier les ressources et les flux

a. Identifier les ressources à mobiliser

- Ressources matérielles
 - Ex : Recensement des véhicules 9 places
- Ressources humaines ou associatives prêtes à se mobiliser pour une action
 - Ex : Recensement des personnes volontaires pour donner de leur temps pour le transport solidaire

b. Identifier les flux

- Un axe fréquenté permet plus facilement de créer une ligne
 - Ex : autostop organisé

3. Inciter au développement d'initiatives

- Création d'un appel à projet
- Aide financière pour le lancement d'un projet
- Aide matérielle
 - Ex : appel à projet initiatives citoyennes

4. Animer, mettre en réseau

- Mettre en réseau les personnes travaillant ou habitant un même site, ou les structures
 - Ex : le plan déplacement entreprise, ou inter-entreprises

5. Accompagner

- Accompagner les structures et les citoyens voulant mettre en œuvre un projet de mobilités

6. Expérimenter

- Mettre en œuvre sur un territoire donné ou pour une durée donnée
 - Ex : Mettre en place une ligne d'autostop organisé sur un axe donné (Derval – Châteaubriant)

7. Evaluer

- Faire le bilan à 6 mois, puis à 12 mois de chaque solution

Groupe de travail « santé »

Le Contrat Local de Santé : La Communauté de communes Châteaubriant-Derval a demandé l'avis du Conseil de Développement sur l'intérêt de la mise en place d'un CLS sur notre territoire.

Pour apporter des éléments concrets aux élus plutôt que de d'apporter des réponses théoriques, nous sommes allés rencontrer des acteurs locaux sur des territoires voisins qui ont déjà mis en place un Contrat Local de Santé, ou qui sont en phase de renouvellement, voire au démarrage.



Nous avons ainsi réalisé des entretiens et rencontré :

- Le PETR Anjou Bleu Pays Segréen : Mme Marie-Ange FOUCHEREAU, Maire de Bécon Les Granit et Vice-Présidente du PETR et Bénédicte FLAMAND, Directrice du PETR
- La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres : Claude LABARRE, Maire de Fay de Bretagne et Vice-Président de la C.C., Jacques GAUTIER, Conseil de Développement Erdre et Gesvres, Séverine HOUEL, Responsable CLIC et Animatrice Santé
- La Communauté de Communes du Pays de Craon : Julie GIRARD, Animatrice de Santé, Jean-Pierre BOUVET, Secrétaire de l'association Relais Santé Bien être, Joel TRINEAU, Président de l'association Relais Santé Bien être
- Nous avons également pris des contacts et recherché d'autres avis sur des expériences menés dans l'Ouest.

Les élus que nous avons rencontrés nous ont tous dit qu'ils avaient un rôle à jouer sur les questions de santé : « *Avoir une Maison de Santé Pluri professionnels c'est bien mais cela ne règle pas tous les problèmes.* » Pour tous, il y a un intérêt pour leur territoire à la mise en place d'un Contrat Local de Santé.



De ces différents entretiens, il est ressorti que pour que cette démarche fonctionne, elle doit reposer sur l'implication et la mobilisation de tous : les élus, les professionnels de santé et la population à travers les associations œuvrant dans le domaine de la santé et de la prévention.

Pour les élus et les professionnels de santé, du social et du médico-social, le Contrat Local de Santé apparaît alternativement comme une opportunité de faire valoir une légitimité politique, des expertises et des réseaux professionnels, de pérenniser des emplois, et d'améliorer l'attractivité du territoire.

Nous avons remis notre rapport à la Communauté de Communes et présenté notre travail sous forme d'une vidéo lors d'une réunion des élus le 29 janvier 2019. L'Observatoire Régional de la Santé est venu présenter le diagnostic de santé du territoire commandé par la Conférence Régionale Santé Autonomie (CRSA) et le Groupe local « Acteurs santé » présenter la démarche des professionnels de santé.

Participation des membres du groupe santé aux Rencontres des acteurs de santé organisées par la CRSA et à la présentation du diagnostic réalisé par l'ORS.

Le groupe santé du Conseil de développement **reste en veille sur** les évolutions de **la démographie médicale** sur notre territoire et les initiatives prises par différents acteurs dans différentes régions pour trouver des solutions.

Le vieillissement de la population



Nous avons prévu d'engager une réflexion sur le vieillissement de la population sur notre territoire en 2018. Avec un agenda chargé, nous avons dû la repousser en 2019. Cela se concrétisera notamment par une conférence-débat avec Pierre Olivier

LEFEBVRE, Délégué Général du Réseau Francophone Ville Amie des Aînés. Celle-ci aura lieu à Châteaubriant au mois d'octobre dans le cadre de la semaine bleue.



Le vieillissement est un phénomène naturel qui, à un certain âge, touche tout individu. La baisse du taux de natalité, la prolongation de l'espérance de vie et le recul du taux de mortalité entraînent le nombre croissant des personnes âgées.

Il est important de changer de regard sur le vieillissement et les personnes âgées. Au lieu de percevoir la vieillesse comme une décadence physique et une perte d'autonomie il faut la regarder comme une nouvelle vie. Cela passe par une prise en compte de leurs besoins réels et surtout de les intégrer dans l'élaboration des projets qui les concernent.

Dans un premier temps, le « défi » du vieillissement a pris une connotation négative dans un contexte où la nouvelle donne démographique a été largement perçue comme un danger pour l'équilibre sociétal dans les pays occidentaux : poids économique des aînés en raison du coût des retraites et des soins, charge de la dépendance pour les professionnels et les aidants proches et aussi la croissance de l'isolement social des personnes âgées.

La vieillesse d'aujourd'hui, prend des formes renouvelées, dues aux nombreuses évolutions et modifications sociétales : allongement de la durée de vie en bonne santé, décroisement des âges, mobilité sociale, mobilité géographique, évolution des normes et valeurs en matière de rôles sociaux et de

solidarités intergénérationnelles, développement des nouvelles technologies d'information et de communication ainsi que des technologies médicales, développement de services professionnalisés, etc.

Par ailleurs, notons que **le vieillissement de la population est également une source d'emploi** et de développement social. Car, le vieillissement de la population est une opportunité pour valoriser la formation et l'emploi des aides à domicile, des aides-soignants et des infirmières.

Qu'en est-il sur notre territoire ? C'est l'objet de la réflexion que nous avons commencé en 2019.

- Habitat
- Transport et mobilité
- Culture et loisirs
- Autonomie et Services de soins
- Accès au numérique, etc.

Les formations Post-BAC

Au départ :

Il s'agissait de recenser l'ensemble des actions de formation post-bac mises en place en collaboration avec les Régions ou l'état sur des territoires ruraux identiques à celui de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.



La finalité étant d'identifier les territoires avec un bassin de vie, un bassin d'emplois, un EPCI et des profils sociaux-économiques comparables au territoire Castelbriantais ayant réussi à créer des formations post-bacs adaptées aux problématiques locales d'emplois afin de maintenir la population sur place et de faire venir des personnes extérieures sur le territoire couvert par la Communauté de Communes.

Les démarches effectuées :

Pour récolter des données sur les formations Post-Bac créées en collaboration avec des entreprises sur des territoires similaires au nôtre, les sites du CARIF-OREF (Orientation pour tous) et INTREG (liste des formations en dehors de la Région) ont été consultés. Sans succès. L'ampleur de l'offre proposée sur ce site est trop large. Elle ne correspond pas aux attentes.

Des contacts ont été pris avec la Région Pays de la Loire et le service emploi de Redon afin de récolter les données sur des collaborations entre leur communauté de communes, leurs entreprises, les services de l'état pour la mise en place de formations Post-Bac. Sans résultats probants non-plus.

La masse d'informations à traiter est conséquente, les contacts sont longs à prendre, le sujet est vaste. En conséquence, en décembre 2018 une rencontre avec la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval a été organisée afin de clarifier la commande et restreindre les recherches.

Les préconisations pour la suite des travaux en 2019 :

- a) Identifier les types de formations à mettre en place sur le territoire pour attirer des Organismes de Formation
- b) Avoir un regard croisé sur l'offre de formation locale
- c) Interroger les entreprises sur leurs pratiques de formation
- d) Identifier les acteurs locaux de la formation professionnelle les rencontrer pour comprendre les axes d'amélioration du territoire

LEADER

Le Conseil de Développement compose pour moitié plus un, le Comité de Programmation des fonds européens LEADER. Ce dernier est chargé du pilotage et de la sélection des projets du programme.

Le Comité s'est réuni à trois reprises en 2018, afin de sélectionner deux projets et de retravailler la stratégie du programme.

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



Groupe d'Action Locale
Châteaubriant - Derval



Participations extérieures



Le Conseil de Développement est convié et sollicité régulièrement, pour participer à des réunions extérieures. Selon la disponibilité des membres, et l'intérêt pour le sujet, des déplacements sont régulièrement organisés. Cela permet d'alimenter les réflexions en cours, et de prendre de la hauteur sur des enjeux d'aménagement et développement territorial.

Il est ainsi présent aux différentes assemblées générales d'associations sur le territoire... mais aussi aux plénières des Conseils de Développement voisins.

De plus, en 2018, il a participé à la construction d'un réseau 44 des Conseils de Développement, réunissant les différents président(e)s mais également les animatrices des différentes intercommunalités. Des réunions entre professionnels existent depuis 2008, à l'échelle du Département, à raison de 3 réunions par an et l'animatrice y participe régulièrement.



Contact :

Conseil de Développement Châteaubriant-Derval

5 rue Gabriel Delatour - 44110 Châteaubriant

07.83.16.24.81 - Conseil.developpement@paysdechateaubriant.com